



liquidation bien immobilier

Par **evange**, le **24/10/2019** à **15:28**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis 2010 et un procès verbal de difficultés à été établi en 2011 concernant le bien immobilier.

Aujourd'hui mon ex-conjoint souhaite de nouveau la vente

le notaire veut procéder à une nouvelle estimation du bien

Je vis dans cette maison depuis mon divorce avec ma fille adulte handicapée

J'ai très peu de moyen

Je n'ai versé aucune indemnité d'occupation mais ai entretenu seule la maison et payé les charges.

je n'ai reçu aucune prestations compensatoires

je suis vraiment dans l'impossibilité de racheter cette maison

depuis le courrier du notaire je suis horriblement stressée

qu'allons nous devenir ma fille et moi

car j'aurai beaucoup de mal à me reloger